

COMMUNIQUÉ

Pour la réussite scolaire des élèves de l'enseignement professionnel, le ministre délégué doit rétablir les examens de bac pro en juin

La nomination d'un ministre délégué à la réussite scolaire et à l'enseignement professionnel sous la seule tutelle de la ministre de l'Éducation ne lève pas toutes les craintes quant à l'avenir des lycées professionnels. La précédente double tutelle Travail/Éducation nationale a débouché sur une réforme de l'enseignement professionnel sous statut scolaire pour le rapprocher de l'apprentissage. Ce sabotage organisé dans le mensonge doit cesser et des mesures urgentes doivent être prises.

Au-delà de celles portant sur les salaires des professeur·es de lycée professionnel, c'est sur l'organisation de l'année de terminale bac pro que les personnels attendent une décision salubre pour les élèves et les personnels. Annoncé sans avoir ému grand monde excepté les personnels, le nouveau calendrier des examens avance les épreuves du bac pro en mai pour que les élèves soient ensuite un mois et demi en entreprise, réalisant un stage non qualifiant.

En avançant les examens en mai, les élèves de terminale bac pro auront moins de cours et de temps de préparation aux épreuves, fragilisant leur réussite à l'examen. En ce mois de rentrée, l'émotion est forte dans les salles des professeur·es et l'inquiétude grandit de jour en jour face à la prévisible désorganisation des lycées professionnels en mai et juin lors du parcours différencié institué contre l'avis de la communauté éducative.

À la rentrée 2023, le ministre de l'Éducation nationale G. Attal rétablissait les épreuves de spécialités du bac général et technologique en juin. En reportant les épreuves du bac pro en juin et en abrogeant le parcours différencié, le ministre délégué Alexandre Portier enverrait un signal positif fort aux personnels de l'enseignement professionnel public. Cela mettrait également fin aux mensonges répétés sur les réformes précédentes censées valoriser cette voie du lycée et signifierait que la réussite scolaire des élèves de lycée professionnel sera au cœur de son action.

Toujours là pour les élèves et les personnels, le SNUEP-FSU continue son action pour que les lycées professionnels bénéficient de l'investissement dont ils ont besoin. Tout comme la question salariale, la restitution des temps d'enseignement supprimés est incontournable.

Le SNUEP-FSU saura prendre ses responsabilités. Il échangera avec l'intersyndicale des lycées professionnels le 30 septembre prochain sur les moyens à mettre en œuvre pour que les élèves de terminale bac pro retrouvent leurs examens en juin.

Leur avenir *c'est mon métier*